

Francophonies d'Amérique

Écrire en français en Amérique : de quelques enjeux

Lise Gauvin

La langue française en Amérique
Numéro 26, automne 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/037978ar
<https://doi.org/10.7202/037978ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

ISSN 1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gauvin, L. (2008). Écrire en français en Amérique : de quelques enjeux. *Francophonies d'Amérique*, (26), 121–134. <https://doi.org/10.7202/037978ar>

Résumé de l'article

Dans l'espace francophone, les sentiments d'appartenance – ou de non-appartenance – à un ensemble donné sont autant de variables qu'il est nécessaire d'interroger si l'on veut comprendre le fonctionnement du littéraire dans une perspective pragmatique, soit celle qui met en relation la production des textes et le contexte de leur réception. Ces relations sont d'autant plus importantes que les littératures francophones sont les seules, en Amérique, à n'avoir pas renversé en leur faveur la dialectique du centre et de la périphérie. Dans ce contexte, la question de leur statut, ou si l'on préfère de leur désignation, ne saurait être éludée. Les littératures francophones ont été désignées tour à tour de littérature régionale, périphérique ou mineure. Mais le concept de littérature mineure, au sens que Gilles Deleuze et Félix Guattari lui ont donné, est un curieux amalgame de diverses réflexions de Franz Kafka concernant les littératures alors en émergence et sa propre situation d'écrivain juif vivant à Prague et écrivant en allemand. Cet article reprend et discute ce concept, ainsi que celui de petite littérature mis de l'avant par Kafka et ensuite par Milan Kundera, notion à laquelle il paraît nécessaire d'ajouter celle de littérature minoritaire de façon à mettre en évidence certains points communs, mais aussi certaines disparités dans les situations des littératures francophones d'Amérique.

Tous droits réservés © Francophonies d'Amérique, 2009 Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Écrire en français en Amérique : de quelques enjeux

Lise GAUVIN
Université de Montréal

Notre fragilité n'a d'égale
que notre endurance.

HERMÉNÉGILDE CHIASSON, *Émergences*

De ce vaste ensemble un peu flou que constituent les littératures francophones, les littératures d'Amérique forment une part importante. Que signifient pour ces écrivains écrire en français ? Peut-on relever, d'une littérature à une autre, un certain nombre d'enjeux communs ? Comment se situent ces littératures dans la république mondiale des lettres ? Et enfin, quelles relations transversales s'établissent entre les littératures québécoise, acadienne ou antillaise et quelles connivences remarque-t-on dans les stratégies d'écriture adoptées ? Voilà un vaste programme dont je ne pourrai donner ici que quelques pistes. Dans l'espace francophone, les sentiments d'appartenance – ou de non-appartenance – à un ensemble donné sont autant de variables qu'il est nécessaire d'interroger si l'on veut comprendre le fonctionnement du littéraire dans une perspective pragmatique, soit celle qui met en relation la production des textes et le contexte de leur réception. Ces relations sont d'autant plus importantes que les littératures francophones sont les seules, en Amérique, à n'avoir pas renversé en leur faveur la dialectique du centre et de la périphérie. Dans ce contexte, la question de leur statut, ou si l'on préfère de leur désignation, ne saurait être éludée.

Petites littératures

Écrire en français en Amérique, c'est d'abord ne pas trop savoir dans quel chapitre de l'histoire littéraire se situer. Littératures périphériques, régionales, mineures, petites littératures : il semble qu'on ait du mal à désigner ces littératures qui font partie de l'exception culturelle américaine. Toujours se pose, dans ces dénominations, la question du comparant et du comparé, ou, si l'on préfère, la question de l'échelle, du kilomètre zéro, du point de vue adopté.

Interrogeons d'abord la notion de « petite littérature » et voyons dans quelle mesure on peut l'appliquer aux littératures francophones. Pour mieux comprendre le sens de cette notion, il est nécessaire de revenir au *Journal* de Franz Kafka, qui définit ainsi les littératures juives de Varsovie ou tchèque de Prague¹ dans un texte daté du 25 décembre 1911. Kafka voit en effet « beaucoup d'avantages du travail littéraire » dans le contexte des « petites littératures », avantages qu'il énumère comme suit : « le mouvement des esprits ; une solidarité qui se développe de façon suivie au sein de la conscience nationale », « la fierté et le soutien qu'une littérature procure à une nation vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis du monde hostile qui l'entoure ; ce journal tenu par une nation, journal qui est tout autre chose qu'une historiographie [...] » Et enfin : « les exigences de la littérature quant à l'attention qu'on lui doit en deviennent plus impérieuses » (Kafka, 1984 : 194-197).

À ces considérations s'en ajoutent d'autres concernant le manque de « modèles nationaux irrésistibles », ce qui a pour effet d'éloigner de la littérature « ceux qui sont complètement dépourvus de talent » ; la mémoire (« La mémoire d'une petite nation n'est pas plus courte que celle d'une grande, elle travaille donc plus à fond le matériel existant ») ; et enfin « l'exiguïté de l'espace ». Kafka ajoute : « Ce qui, au sein des grandes littératures, se joue en bas et constitue une cave non indispensable de l'édifice se passe ici en pleine lumière ; ce qui, là-bas, provoque un attroupement passager n'entraîne rien de moins ici qu'un arrêt de vie ou de mort » (*ibid.* : 197). Voilà qui amène l'écrivain à conclure : « Il est difficile de changer d'avis quand on a senti dans tous ses membres cette vie utile et joyeuse » (*ibid.* : 198).

Il s'agit donc, dans l'esprit de Kafka, des littératures juives de Varsovie, écrites en langues yiddish, et de la littérature de Prague écrite

en tchèque. Ce qui est désigné par « petites littératures » correspond aussi à des littératures écrites en de « petites langues », bien que Kafka ne mentionne jamais l'expression et se contente de parler de « petits thèmes » et de « petites nations ». Kafka se garde bien en effet de hiérarchiser les langues. Il y a chez cet auteur un appui non équivoque aux littératures alors en émergence, à cause notamment du sentiment d'appartenance qui s'y exprime. Comme le constate Pascale Casanova, il « compare le prestige de la littérature allemande à la vitalité et à l'enthousiasme d'une littérature nationale naissante » (1997 : 243).

La notion kafkaïenne de petite littérature est tout juste esquissée. Son prolongement le plus direct se retrouve sous la plume d'un écrivain d'origine tchèque, Milan Kundera, qui, dans *Les testaments trahis*, décrit « les petites nations » en ces termes :

Ce concept n'est pas quantitatif ; il désigne une situation ; un destin : les petites nations ne connaissant pas la sensation heureuse d'être là depuis toujours ; confrontées à l'arrogante ignorance des grands, elles voient leur existence perpétuellement menacée ou mise en question ; car leur existence même est question (1993 : 225).

Des petites littératures aux petites nations, le glissement a toutefois son importance. Les considérations de Kundera s'appliquent à la littérature tchèque et aux petites littératures nationales, mais ne pourraient s'appliquer à la littérature des minorités juives de Varsovie ou de Prague.

Ces petites nations, toujours selon Kundera, donnent naissance à un art « handicapé » parce que peu connu ou alors mal connu, ramené sans cesse à une dimension nationale dont il n'a souvent que faire : « [...] cet art est handicapé parce que tout le monde (la critique, l'historiographie, les compatriotes comme les étrangers) le colle sur la grande photo de famille nationale et ne le laisse pas sortir de là » (*ibid.* : 227). Et Kundera de citer l'exemple de Witold Gombrowicz que l'on « polonise » et « repolonise ». On croirait presque entendre Jacques Godbout qui, dans les années 1970, réclamait le droit de quitter le mur des lamentations national et, en corollaire, de cesser d'être perçu comme le porte-parole de la nation. Entre le devoir de fidélité et l'embrigadement obligatoire, la frontière est parfois ténue.

Ainsi le sens communautaire que Kafka percevait comme un avantage des petites littératures peut devenir sur le plan international une grille de lecture commode et détourner des œuvres dont elles simplifient dangereusement la portée. Il n'est toutefois pas inutile d'insister sur le premier des handicaps énoncé par Kundera et de rappeler que ces mêmes œuvres sont mal connues ou mal lues et qu'en outre, elles s'élaborent sous la menace constante de l'invisibilité. C'est ce qu'a bien décrit Casanova :

Pour accéder à la simple existence littéraire, pour lutter contre cette invisibilité qui les menace d'emblée, les écrivains ont à créer les conditions de leur « apparition », c'est-à-dire de leur visibilité littéraire. La liberté créatrice des écrivains venus de la périphérie du monde ne leur a pas été donnée d'emblée : ils ne l'ont conquise qu'au prix de luttes toujours déniées comme telles au nom de l'universalité littéraire et de l'égalité de tous devant la création, et de l'invention de stratégies complexes qui bouleversent totalement l'univers des possibles littéraires (1999 : 243).

La littérature des petites nations semble condamnée à un perpétuel balancement entre le peu connu, le mal connu ou le pas connu du tout, ce qui est le plus lourd des handicaps, leur existence même étant question. Rappelons le titre du livre de Patrice Desbiens, *L'homme invisible / The Invisible Man* (1981), qui met en évidence la situation de l'écrivain franco-ontarien dont les œuvres risquent de demeurer confidentielles, ignorées en dehors du cercle de son public immédiat.

Les petites littératures, telles que les définissent Kafka ou Kundera, correspondent à ce que François Paré a désigné sous le nom de littératures de l'exiguïté, soient ces littératures qui « vacillent entre une gloire un peu surfaite et le désespoir de n'arriver à engendrer que de l'indifférence » (1992 : 9). On rejoint ainsi Kafka qui, dans sa description des littératures naissantes, parlait de l'exiguïté de l'espace, ce qui se traduit dans les faits par une faible diffusion hors de l'enceinte initiale. On pourrait dire de ces littératures qu'elles voyagent peu, que leur importance à l'échelle mondiale est inversement proportionnelle à leur impact dans leur société d'origine. Dans la mesure où elles ont développé leurs propres instances de consécration et de légitimation, ces littératures existent pour une communauté de lecteurs et bénéficient d'une attention particulière de la critique tout en assurant un commerce de librairie prospère, si l'on en croit Kafka.

La notion de petite littérature peut s'appliquer à quelques littératures francophones, au premier rang desquelles se trouve la québécoise, qui a développé au cours des dernières décennies l'éventail des ressources nécessaires pour s'assurer une enviable autonomie institutionnelle. On pourrait toutefois longuement épiloguer sur les avantages et désavantages de ces littératures, sur les malentendus qu'elles génèrent et notamment celui d'être l'objet de lectures globalisantes, exotisantes ou réductrices de la part des lecteurs étrangers. L'écrivain d'une petite littérature ne devient-il pas toujours malgré lui, dès qu'il quitte son lieu d'origine, le porte-parole de sa collectivité ? Par ailleurs, il lui arrive d'être aussi l'otage de cette même collectivité dans son propre espace national.

Littératures mineures

Voyons maintenant un deuxième texte important de Kafka, celui de la lettre à Max Brod, datée de juin 1921, qui concerne sa propre situation d'écrivain juif de langue allemande, dans lequel il dit éprouver comme son compatriote Karl Kraus le sentiment d'être devant un « bien étranger qu'on n'a pas acquis ». Parlant de la souffrance de ceux qui, comme lui, « commencèrent à écrire en allemand », Kafka poursuit :

Ils vivaient entre trois impossibilités (que je nomme par hasard des impossibilités de langage, c'est le plus simple, mais on pourrait aussi les appeler tout autrement) : l'impossibilité de ne pas écrire, l'impossibilité d'écrire en allemand, l'impossibilité d'écrire autrement, à quoi on pourrait presque ajouter une quatrième impossibilité, l'impossibilité d'écrire ; [...] c'était donc une littérature impossible de tous côtés, une littérature de tziganes qui avaient volé l'enfant allemand au berceau et l'avaient en grande hâte apprêté d'une manière ou d'une autre, parce qu'il faut bien que quelqu'un danse sur la corde (mais ce n'était même pas l'enfant allemand, ce n'était rien, on disait simplement que quelqu'un danse) (1984 : 1987-1988).

Ce sont ces textes qui ont été détournés d'abord par leurs traductions², puis par l'interprétation qu'en ont donnée Gilles Deleuze et Félix Guattari. Ces derniers, dans leur ouvrage sur Kafka, opèrent une fusion des deux passages du journal, l'un sur la littérature, l'autre sur la langue et, ce faisant, forment un beau contresens ou, si l'on préfère,

inventent le concept de « littérature mineure » qui n'existe pas chez Kafka. Je rappelle ce célèbre passage : « Une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure, plutôt celle qu'une minorité fait dans une langue majeure. Mais le premier caractère est de toute façon que la langue y est affectée d'un fort coefficient de déterritorialisation » (1975 : 33).

Des trois caractéristiques données par Deleuze et Guattari à la littérature mineure, soit la déterritorialisation de la langue, le branchement de l'individuel sur l'immédiat-politique, l'agencement collectif d'énonciation, deux seulement sont attribuables aux petites littératures, telles que les décrit Kafka. La troisième est une extrapolation de la situation de Kafka lui-même, situation qui l'oblige à travailler la langue allemande d'une certaine façon, et à choisir entre les deux manières possibles : soit « enrichir artificiellement cet allemand, le gonfler de toutes les ressources d'un symbolisme, d'un onirisme, d'un sens ésotérique, d'un signifiant caché », soit « opter pour la langue de Prague telle qu'elle est, dans sa pauvreté même », ce qui l'amène, toujours selon Deleuze et Guattari, à pratiquer un usage mineur de la langue allemande, c'est-à-dire à la faire vibrer en intensité (*ibid.* : 34).

Dans quelle mesure, cette notion deleuzienne de littérature mineure s'applique-t-elle aux littératures francophones d'Amérique ? Dans quelle mesure le concept de déterritorialisation de la langue est-il opératoire pour décrire leur fonctionnement ? Dans quelle mesure ces littératures sont-elles encore tributaires d'une dialectique centre-périphérie ? La question est complexe et ne saurait être tranchée rapidement. Je me contenterai donc de rappeler quelques faits, de façon à fournir des pistes de réflexion. En littérature québécoise d'abord, au XIX^e siècle, la très fameuse lettre du poète Octave Crémazie (1867) portant sur les conditions d'existence d'une littérature de langue française hors de France renvoie à un discours qui définit très clairement la littérature alors en émergence comme une littérature de colonie, donc doublement exilée, à la fois par la langue et par ses lieux de production. Cette littérature déterritorialisée ne peut qu'entretenir le vain espoir de pouvoir enfin attirer l'attention du « vieux monde » (1976 : 68). Dans cette première phase de son élaboration, la littérature québécoise se conçoit comme une littérature mineure de langue française. Il faut attendre le milieu du XX^e siècle pour que la perspective se modifie peu à peu.

Les choses se compliquent encore si l'on se tourne du côté des littératures antillaises de la Martinique ou de la Guadeloupe. La notion de littérature mineure, au sens deleuzien, a été reprise par Aimé Césaire pour décrire la situation de la littérature nègre de langue française. Mais elle a été contestée, plus récemment, par un Raphaël Confiant à cause de son relent de colonialisme. Contestée encore parce que la notion de déterritorialisation de la langue ne s'applique pas, selon lui, à la pratique du français des écrivains antillais. Quant à l'agencement collectif d'énonciation, on le retrouve, sous des modalités diverses, dans plusieurs romans de la créolité. Par contre, la reconnaissance parisienne a comme effet de dépolitiser ces productions : « La consécration centrale opère une dépolitisation systématique [...], une déshistoricisation de principe qui coupe court à toute revendication politique ou politico-nationale des écrivains dominés politiquement » (Casanova, 1999 : 217). Sachant que les instances de légitimation de la littérature antillaise se trouvent surtout à Paris, il est permis de se demander si le manifeste *Éloge de la créolité* aurait bénéficié du même écho s'il n'avait été publié qu'aux Presses universitaires créoles ? Les littératures antillaises, paradoxalement, se servent des créneaux parisiens pour revendiquer leur autonomie littéraire. « La littérature antillaise n'existe pas encore, écrivent les signataires du manifeste. Nous sommes dans un état de pré littérature : celui d'une production écrite sans audience chez elle, méconnaissant l'interaction auteurs/lecteurs où s'élabore une littérature » (Bernabé, Chamoiseau et Confiant, 1989 : 14).

Toutefois, une analyse même superficielle montre bien que le champ littéraire antillais existe à sa façon, avec ses tensions, ses luttes intérieures et ses lieux de diffusion. Cette littérature fonctionne ainsi selon une double forme d'institutionnalisation, celle qui la relie à l'espace antillais et celle qui la rapproche du champ littéraire français, dont elle constitue une sorte d'avant-garde tumultueuse.

De façon générale, toutefois, les écrivains francophones, de quel lieu qu'ils proviennent, ont manifesté leur sentiment d'étrangeté dans la langue française, une langue qu'ils ont dû apprivoiser de mille et une façons. Ces écrivains ont dû créer leur langue d'écriture dans un contexte de multilinguisme et souvent de clivage diglossique. Mais la notion deleuzienne de déterritorialité ne s'applique pas sans mal à ceux, comme les Québécois, qui représentent la majorité des parlants français en Amérique ou, comme les Antillais, qui revendiquent la nécessité de se concevoir comme centre, ne serait-ce que comme

argument dialectique. Quant aux autres caractéristiques de la littérature mineure – le branchement de l'individuel sur le politique et l'agencement collectif d'énonciation –, elles sont surtout repérables, comme le soulignait déjà Kafka, chez celles parmi les littératures francophones qui tendent à s'organiser en « petites littératures ».

L'une des littératures qui a correspondu le mieux, au cours des dernières années, à la définition de littérature mineure serait la littérature acadienne. Je renvoie ici à l'étude de Raoul Boudreau montrant à quel point ces écrivains éprouvent le sentiment d'une langue déterritorialisée, qu'ils tentent de revaloriser par différentes stratégies :

En tant que littérature d'une minorité écrite dans une langue majeure, le français, mais fortement déterritorialisée, la littérature acadienne correspond assez bien à la description d'une littérature mineure selon Deleuze et Guattari. Le branchement sur le politique et l'énonciation collective sont particulièrement évidents dans la poésie acadienne des années soixante-dix (2003 : 82).

Et le critique d'ajouter :

Le meilleur indice du sentiment de déterritorialisation de la langue chez les écrivains acadiens est sans doute le va-et-vient constant entre différentes langues et différents niveaux de langue, du chiac, à l'acadien traditionnel, à une variante acadienne du français standard, et finalement à l'anglais (*ibid.* : 82).

Mais les dangers de cette pratique, qui consiste à fonctionner en vase clos, hors de tout système communicationnel, sont aussi réels. La littérature acadienne des années 1970 serait ainsi une littérature affectée des caractéristiques d'une littérature mineure, caractéristiques que l'on retrouve également dans la littérature québécoise des années 1960. Ce qui me porte à dire que la notion de « littérature mineure » est une notion transitoire, qui correspond à un moment précis de l'institutionnalisation des « petites littératures ».

Il n'en reste pas moins que cette notion de littérature mineure, telle que l'ont mise de l'avant Deleuze et Guattari, est un nouveau concept élaboré au cœur même de la légitimité institutionnelle française, c'est-à-dire le mineur revu et corrigé par le majeur, concept que Kafka aurait sans doute eu du mal à reconnaître. Je serais tentée

également de dire que les littératures mineures existent surtout dans la pensée des littératures majeures, dont elles sont en quelque sorte le modèle fantasmé. Ce qui n'empêche pas certains écrivains, comme Gombrovicz ou Jacques Ferron, de revendiquer le statut d'écrivain mineur comme une façon d'échapper aux illusions de la « grande littérature ». Mais est-il possible de renoncer à toute universalisation du mineur ? Quand Saul Bellow, d'origine canadienne, se demande : « Quel est le Tolstoï des Zoulous, le Proust des Papous ? » il suppose l'existence de la Littérature – avec un grand L – comme donnée immanente transcendant les cultures et l'histoire. On ne saurait affirmer de façon plus caricaturale la posture essentialiste de la *World Literature*. Cependant, dans la mesure où le mineur se pense comme une variation interne du majeur, « comme en musique où le mode mineur désigne des combinaisons dynamiques en perpétuel déséquilibre », il représente pour tout écrivain un horizon souhaitable qui consiste à « faire crier, faire bégayer, balbutier, murmurer la langue en elle-même » (Deleuze, 1993 : 138).

Littératures minoritaires

Alors que les petites littératures s'appuient sur une communauté déjà constituée, celle des écrivains et des lecteurs, et éventuellement de la critique qui en rend compte, que les littératures mineures bénéficient, selon des échelles différentes, du soutien des littératures plus importantes dont elles sont en quelque sorte la périphérie et le rayonnement obligé, les littératures minoritaires sont celles qui ne peuvent compter, pour se produire, sur aucun système institutionnel. Plus que d'autres encore, les littératures minoritaires doivent créer de toutes pièces les moyens de leur apparition. Maisons d'édition, distribution et diffusion, instances de légitimation et de consécration : tout est à faire et à inventer. À cela s'ajoutent le travail de repérage des textes, la recherche d'archives, la collecte de documents originaux souvent liés à l'oralité. Les littératures minoritaires sont celles qui précisément mettent en cause la notion même de littéarité, de frontière entre les diverses formes de l'écrit, de partage entre l'engagement purement littéraire et la revendication politique. Aussi sera-t-il plus juste de parler de littératures des minoritaires plutôt que de littératures minoritaires. La notion même de littérature, dans la mesure où elle renvoie à un corpus déjà défini, paraît également risquée : ne faudrait-il pas qualifier ces textes d'écrits minoritaires ? Ainsi cette catégorie très large

pourrait-elle englober diverses pratiques qui n'ont pas de véritable légitimité littéraire, comme par exemple celle des graffitis ou, dans un autre registre, celle des récits de vie.

La littérature des minoritaires peut être, dans bien des cas, un déni de la littérature, soit un déni des formes canoniques de la littérature qui n'est pas pour autant à récupérer du côté des avant-gardes. La littérature des minoritaires est celle que l'on ne peut nommer, car elle n'existe pas encore au firmament de la République mondiale des lettres. Qu'elle s'écrive dans une « langue majeure » ou une « langue mineure » – et là encore j'insiste pour mettre des doubles guillemets à ces dénominations – elle n'est encore prise en charge par aucun système institutionnel. Elle s'inscrit dans la logique d'un rhizome dont les ramifications sont imprévisibles et insoupçonnées et doit inventer son propre réseau de distribution. C'est la littérature qu'écrivent les Amérindiens du Québec, les Chicanos aux États-Unis, les migrants qui ne savent pas encore qu'ils font partie d'une littérature dite migrante et les francophones de l'Ouest canadien, dans la mesure où ceux-ci ne bénéficient pas, ou très peu, des structures propres à leur émergence comme « petite littérature » ou « littérature mineure », aux sens que nous venons de définir. Dans bien des cas, la littérature des minoritaires serait un état de pré ou de post littérature, susceptible d'être modifié en raison de facteurs externes (changements dans le statut de minoritaire) ou internes (la revendication d'une appartenance spécifique). Mais la particularité de cette littérature est précisément d'être toujours à reconstruire et de ne reposer sur aucun acquis définitif. C'est là ce qui fait sa force et sa fragilité. À cette littérature non encore nommée on pourrait attribuer la phrase de Kafka : « Ce n'était rien, on disait simplement que quelqu'un danse. »

Littératures de l'intranquillité

Quoi qu'il en soit de leur désignation ou de leur degré d'institutionnalisation, les littératures francophones d'Amérique partagent le fait d'être écrites en français dans des contextes où cette même langue se trouve en relation concurrentielle, voire parfois conflictuelle, avec d'autres langues, tout particulièrement l'anglais. Ce qui entraîne chez ces écrivains se situant « à la croisée des langues » une sensibilité particulière à la problématique langagière, soit une surconscience linguistique qui fait de la langue un lieu de réflexion privilégié, un espace de

fiction voire de friction. La notion de surconscience renvoie à ce que cette situation d'inconfort dans la langue, cette situation d'écriture « dans le creux d'une langue », pour reprendre l'expression de France Daigle, peut avoir à la fois d'exacerbé et de fécond. Cette surconscience recouvre aussi bien un sentiment de la langue, une pensée de la langue qu'un imaginaire de la ou des langues. Imaginaire qui consiste à créer, malgré une situation diglossique et à partir de cette situation, une langue tierce, une langue d'écrivain qu'il appartient à chacun d'inventer afin de transformer les oppositions en propositions textuelles. Ce qu'avaient réussi à accomplir ceux qui, dans la mouvance de la revue *Parti pris* au Québec, avaient créé de véritables blues littéraires. Tout écrivain, on le sait, doit trouver sa propre langue dans la langue commune. Mais l'écrivain francophone d'Amérique doit à la fois défendre le statut de cette langue sur le plan politique et affirmer son caractère d'étrangeté. Paul Chamberland, dans un texte fort pertinent daté de 1987, décrit bien la posture contradictoire de l'écrivain québécois qui consiste « à refuser la condition pathologique de diglossie que tend à imposer à la collectivité québécoise la langue du plus fort », à résister à la « normalisation assimilatrice », et d'autre part, à affirmer que :

L'écrivain, « s'il en est un », détourne l'usage de la langue. Écrire se détermine par des interruptions, perturbations, dévoiements de codes. [...] En regard du « même », qu'est la bonne communication, l'écriture n'est pas sûre, l'écrivain est suspect. Écrire, ça ne peut être « défendre » ni « illustrer » une langue nationale (1987 : 177).

Cette déclaration s'applique aussi, *mutatis mutandis*, aux autres écrivains francophones d'Amérique qui appartiennent à des zones où le français a le statut de langue dominée ou de langue menacée. Dans les cas où le français est langue dominante, l'écrivain doit faire entendre dans son écriture les harmoniques des idiomes faisant aussi partie de sa culture et qui autrement risquent la disparition.

Aussi dirais-je que les littératures francophones d'Amérique sont d'abord des littératures de l'intranquillité. Cette dénomination que j'ai déjà proposée pour l'ensemble des littératures francophones s'applique tout particulièrement à celles d'Amérique. Littératures de l'intranquillité dans ce sens que rien ne leur est acquis. On sait qu'écrire, de quelque lieu que l'on provienne, consiste à faire profession d'intran-

quillité. Cela dit, je crois qu'il y a des degrés dans l'intranquillité et que celle-ci peut emprunter diverses formes. Partagés entre différentes langues ou différents usages de la même langue, les écrivains d'Amérique doivent inventer des stratégies d'écriture qui leur permettent d'atteindre des publics immédiats ou éloignés sans pour autant tomber dans un marquage exotisant. Inventer une langue, c'est donc aussi, pour eux, créer de nouvelles poétiques narratives. D'où souvent la nécessité qu'ils éprouvent de représenter l'acte même d'écrire dans des mises en scène textuelles savantes. D'où l'auto-réflexivité de textes qui, comme chez Dany Laferrière, Confiand ou Daigle, scénarisent le pacte institutionnel dont ils participent. D'où les questions qui traversent leurs œuvres à la manière de leitmotiv : pourquoi et pour qui écrire.

Si les particularités des petites littératures apportent en corollaire une incertitude quant à leur place sur l'échiquier mondial, si la souffrance des écrivains appartenant à des littératures dites mineures est de devoir s'inscrire dans une forte concurrence avec des modèles pré-établis, la situation des littératures minoritaires ou des minoritaires est de s'appuyer sur la précarité la plus totale : « La minorité, ce n'est pas un programme qu'il faudrait accomplir, un état, une essence, une identité qu'il faudrait retrouver ou élargir ; c'est un processus qu'il faut sans cesse recommencer » (Éribon, 2001 : 319). C'est ce qui fait l'originalité de ces littératures et, osons le mot, leur absolue modernité.

Écrire en français en Amérique, c'est participer à ces littératures de l'intranquillité que je tente de nommer. Le paradoxe de l'intranquillité, c'est qu'elle s'inscrit dans une durée, qu'elle persiste et signe. « Si peu que j'aie écrit, la littérature est toute ma vie », déclarait Gaston Miron (1997). Et ainsi de plusieurs autres. Dont je suis. Écrire, pour moi, c'est affirmer une présence et une déviance. Écrire, c'est se situer en dehors des sécurités externes.

Écrire en français en Amérique, c'est accepter de s'inscrire dans une dynamique de l'instable, une poétique du doute et de l'incertain, une pratique du soupçon. L'intranquillité est une force, un privilège que les littératures francophones d'Amérique partagent avec d'autres qui, sur la scène du monde, déroutent et dérangent, car elles ne seront jamais établies dans le confort ou l'évidence de leur statut.

NOTES

1. Les considérations qui suivent reprennent en partie et poursuivent la réflexion amorcée dans « Variations sur un thème majeur : la notion de littérature mineure » (Gauvin, 2003).
2. La traduction de Marthe Robert fait encore autorité. Elle a été publiée d'abord dans l'édition Grasset des *Journaux* (1954), puis reprise dans l'édition Pléiade.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNABÉ, Jean, Patrick CHAMOISEAU, Raphaël CONFIANT (1989). *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, Presses universitaires créoles.
- BOUDREAU, Raoul (2003). « Stratégies de reterritorialisation de la langue dans *La vie prodigieuse de Rose Després* », dans Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin (dir.), *Littératures mineures en langue majeure : Québec/Wallonie-Bruxelles*, avec la collaboration de Laurent Demoulin, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang ; Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 81-88.
- CASANOVA, Pascale (1997). « Nouvelles considérations sur les littératures dites mineures », *Littératures classiques*, n° 31 (automne), p. 240-245.
- CASANOVA, Pascale (1999). *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil.
- CHAMBERLAND, Paul (1987). « Tenir parole, ne pas retenir ses langues », dans « À propos de langue et d'écriture », enquête réalisée par Lise Gauvin, *Possibles* (printemps-été), p. 176-177.
- Crémazie, Octave (1976). « Lettre à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 29 janvier 1867 », dans *Œuvres*, tome II, *Prose*, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 88-101.
- DELEUZE, Gilles (1993). *Critique et clinique*, Paris, Éditions de Minuit.
- DELEUZE, Gilles, et Félix GUATTARI (1975). *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit.

- DESBIENS, Patrice (1981). *L'homme invisible = The Invisible Man*, Sudbury, Prise de parole.
- ÉRIBON, Didier (2001). *Une morale du minoritaire*, Paris, Fayard.
- GAUVIN, Lise (2003). « Autour du concept de littérature mineure : variations sur un thème majeur », dans Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin (dir.), *Littératures mineures en langue majeure : Québec/Wallonie-Bruxelles*, avec la collaboration de Laurent Demoulin, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang ; Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 19-40.
- KAFKA, Franz (1984). *Œuvres complètes*, tome III, *Journaux 1909-1924*, Paris, Gallimard.
- KUNDERA, Milan (1993). *Les testaments trahis*, Paris, Gallimard.
- MIRON, Gaston (1997). « Malmener la langue », dans Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Paris, Karthala.
- PARÉ, François (1992). *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir.